AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

AUVERGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°15 du 14 octobre 1999- 1 page



Grandes Cultures

Colza

Stades : 4 feuilles (B4) à 8-10 feuilles (B8-B10).

Charançon du bourgeon terminal

Le vol a débuté, particulièrement dans l'Allier (captures le 8/10 à Souvigny et à Gennetines). Captures notées le 12/10 à Gannay / Loire, Pouzy Mésangy, Domérat.

Une protection vis à vis du charançon du bourgeon terminal se justifie dans les parcelles situées en secteurs où des dégâts ont été repérés l'an passé. Le piégeage permet aussi de connaître si le ravageur est présent sur la parcelle. Le traitement insecticide foliaire doit être positionné afin de détruire les adultes avant la ponte. Celui-ci doit être effectué 10 à 15 jours après le début du vol.

En 1999 il faut donc intervenir en cas de besoin, entre le 20 et le 30 octobre prochain.

Utiliser un insecticide homologué de type pyréthrinoïde. En cas de présence de pucerons choisir alors une pyréthrinoïde associée.

Il est important de bien surveiller vos cuvettes jaunes.

N.B : consulter le tableau des insecticides homologués pour choisir le produit adéquat.

Pucerons

Ponctuellement une légère recrudescence est notée.

Bien surveiller vos parcelles actuellement, intervenir si le seuil est atteint (20% de pieds porteurs de pucerons).

Grosses Altises

Toujours de rares captures.

Maintenir une surveillance, le traitement visant le charançon du bourgeon terminal assurera un nettoyage.

Céréales

Stades : semis en cours

Limaces

Attention, des dégâts peuvent se manifester au cours de la levée.

Bien surveiller vos parcelles. Le piégeage permet de situer les risques (anti-limaces sous une tuile, par exemple).

Colza

Charançon du bourgeon terminal.
Début du vol.
Intervenir entre le 20 et le 30/10.

Pucerons
Vérifier le niveau d'infestation.

Grosses altises.
Rares captures.

Céréales

Limaces.
Vigilance au moment de la levée.

Service Régional de la Protection des Végétaux
Site de Marmilhat BP 45
63370 LEMPDES
Tél : 04.73.42.14.83
Fax : 04.73.90.83.70

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la DRAF AUVERGNE

Le Directeur-Gérant : J.F. CHAUVEAU

Publication périodique
C.P.P.A.P n° 2315AD
ISSN n° 1254.6372

Tarifs courrier : 320 F
Fax et courrier : 370 F